



DICASTERIUM DE CULTU DIVINO
ET DISCIPLINA SACRAMENTORUM

Prot. N. 409/26

MESSAGE DU DICASTÈRE
POUR LE CULTE DIVIN ET LA DISCIPLINE DES SACREMENTS
à l'occasion du
DEUXIÈME CONGRÈS INTERNATIONAL DES LITURGISTES AFRICAINS
2-9 AOÛT 2026

Excellences,
Chers Liturgistes des Églises d'Afrique,
Chers Amis,

Je me réjouis que vous ayez décidé de poursuivre vos rencontres sous la forme du Congrès international des liturgistes africains, inauguré il y a plus de deux ans au Sénégal. Votre réflexion actuelle sur l'inculturation liturgique rendra un précieux service à l'Église, car elle touche au cœur même de la vie chrétienne : la rencontre avec Dieu dans le mystère célébré au sein de la riche diversité des cultures africaines.

Votre engagement revêt aujourd'hui une importance particulière, alors que l'Église est appelée à comprendre toujours plus profondément comment l'Évangile peut s'incarner dans les cultures des peuples sans rien perdre de sa vérité ni de sa puissance salvifique. L'inculturation liturgique n'est ni une question secondaire ni une simple préoccupation esthétique, car elle concerne la manière concrète dont le mystère du Christ rejoint les hommes et les femmes de tout peuple, langue et culture.

1. « Et le Verbe s'est fait chair, et il a habité parmi nous » (Jn 1, 14)

L'inculturation liturgique trouve son fondement précisément dans le mystère de l'Incarnation. De même que le Verbe éternel du Père a assumé une condition historique, culturelle et humaine concrète, de même la Liturgie est appelée à exprimer le mystère du Christ à travers des langages, des symboles et des formes intelligibles et significatifs pour chaque peuple.

Le Fils de Dieu ne s'est pas révélé de manière abstraite ; il a assumé une langue, des gestes, des symboles, une culture et une sensibilité humaine concrète (cf. *Gaudium et spes*, 22). C'est pourquoi la Liturgie, qui prolonge sacramentellement l'œuvre du Christ à travers l'histoire, ne peut demeurer étrangère à la vie et aux cultures des peuples. Elle recourt à des réalités matérielles et humaines afin de rendre présente, jour après jour, la présence divine : des éléments naturels tels que l'eau, l'huile, le vin et le pain sont unis à des gestes — comme l'imposition des mains et le signe de la croix — ainsi qu'à des paroles inspirées de l'Écriture ou prononcées par Jésus lui-même.

Ainsi, à travers les paroles « Je te baptise », « Faites ceci en mémoire de moi » ou encore « Je t'absous », nous participons à l'œuvre salvifique du Christ. En effet, dans la Liturgie, « la sanctification de l'homme est signifiée par des signes sensibles » (*Sacrosanctum Concilium*, 7).

2. « Et nous avons contemplé sa gloire » (Jn 1, 14)

Dans le prologue de son Évangile, l'Apôtre saint Jean témoigne avec gratitude et émerveillement de la manière dont le grand mystère de l'Incarnation lui a permis, ainsi qu'à ses contemporains, de voir de leurs propres yeux la gloire de Dieu révélée en Jésus-Christ. Jésus lui-même dira plus tard : « Heureux les yeux qui voient ce que vous voyez ! Car je vous le dis : beaucoup de prophètes et de rois ont désiré voir ce que vous voyez et ne l'ont pas vu, entendre ce que vous entendez et ne l'ont pas entendu » (Lc 10, 23-24).

À nous cependant, qui venons après ces événements, une autre béatitude est accordée : « Heureux ceux qui croient sans avoir vu » (Jn 20, 29). Nous ne voyons pas Dieu de nos propres yeux et nous n'entendons pas sa parole directement de ses lèvres ; pourtant, ce moment privilégié de l'histoire du salut nous est rendu présent par ritus et preces (Sacrosanctum Concilium, 48).

Ces rites et ces prières naissent de l'expérience concrète des disciples qui ont suivi le Seigneur, ont été témoins de ses actes, ont entendu ses paroles et ont participé à sa Pâque. C'est ainsi que l'Église a appris à garder vivante sa mémoire, continuant à marcher sur ses traces jusqu'à aujourd'hui.

La Liturgie conserve ce que les disciples et la première communauté ecclésiale ont vu, entendu et reçu du Seigneur (cf. 1 Jn 1, 1-3). Toute inculturation authentique doit partir de cette expérience fondamentale : il ne s'agit pas de créer une nouvelle liturgie, mais de permettre au mystère reçu des Apôtres de trouver une expression véritable dans la vie des peuples.

À la lumière de ces réflexions, il apparaît clairement que l'inculturation est une transformation profonde qui s'opère presque « par osmose » lorsque le mystère célébré rencontre une culture qui lui était jusqu'alors étrangère. L'inculturation authentique n'est donc pas une simple addition extérieure d'éléments traditionnels ou culturels à la liturgie ; elle ne consiste pas non plus à introduire de nouveaux éléments cérémoniels ni à se limiter à traduire les textes liturgiques dans une langue vernaculaire. Elle est quelque chose de beaucoup plus profond : la rencontre entre Dieu, rendu présent sacramentellement, et l'histoire, la culture et même « l'âme » d'un peuple.

3. O admirabile commercium !

Le mystérieux échange inauguré dans l'Incarnation continue de porter du fruit dans la vie de l'Église. De même que le Verbe éternel du Père a assumé un corps humain — et donc une culture concrète — sans perdre son identité divine, de même la liturgie entre dans les cultures des peuples sans perdre son identité ecclésiale et sacramentelle. Certaines considérations doivent toutefois être gardées présentes à l'esprit.

Comme l'a rappelé le pape Léon XIV :

« Il est nécessaire de préciser que l'inculturation ne saurait être assimilée à une sacralisation des cultures ni à leur adoption comme cadre interprétatif décisif du message évangélique. Elle ne peut davantage être réduite à un accommodement relativiste ou à une adaptation superficielle du message chrétien, car aucune culture, aussi précieuse soit-elle, ne peut être simplement identifiée à la Révélation ni devenir le critère ultime de la foi. Légitimer tout ce qui est culturellement donné ou justifier des pratiques, des visions du monde ou des structures contraires à l'Évangile et à la dignité de la personne reviendrait à ignorer que toute culture — comme toute réalité humaine — doit être éclairée et transformée par la grâce qui découle du mystère pascal du Christ.

L'inculturation est plutôt un processus exigeant et purificateur par lequel l'Évangile, tout en demeurant intact dans sa vérité, reconnaît, discerne et assume les semina Verbi présents dans les cultures ; dans le même temps, il purifie et élève leurs valeurs authentiques, les libérant de tout ce qui les obscurcit ou les défigure. Ces semences du Verbe, traces de l'action préalable de l'Esprit, trouvent en Jésus-Christ leur critère d'authenticité et leur accomplissement. »

(Message du pape Léon XIV aux participants du « Congrès pastoral et théologique » sur l'événement de Guadalupe, 5 février 2026).

4. Pour l'inculturation liturgique

À la lumière de la réflexion théologique et de l'expérience acquise par l'Église universelle dans le domaine de l'évangélisation, il est possible d'identifier certains critères essentiels qui doivent guider le processus d'inculturation liturgique.

a) La finalité de l'inculturation

L'Instruction *Varietates legitimae*, au n. 35, rappelle qu'il faut avant tout bien comprendre le but de l'inculturation,

« qui est celui qu'a fixé le Concile Vatican II comme fondement de la restauration générale de la liturgie : “Les textes et les rites seront ordonnés de telle sorte qu'ils expriment avec plus de clarté les réalités saintes qu'ils signifient et que le peuple chrétien, autant qu'il est possible, puisse facilement les comprendre et y participer par une célébration pleine, active et communautaire.” Il faut également que les rites soient “adaptés à la capacité de compréhension des fidèles et qu'ils n'aient généralement pas besoin de nombreuses explications”. Toutefois, il convient toujours de tenir compte de la nature propre de la liturgie, ainsi que du caractère biblique et traditionnel de sa structure et du mode particulier selon lequel elle s'exprime. »

Le but de l'inculturation n'est donc ni l'originalité ni le désir de rendre la liturgie simplement plus attrayante. Il consiste à permettre que le mystère célébré soit exprimé avec davantage de clarté et que le peuple chrétien participe pleinement, activement et communautairement aux saints mystères.

b) La fidélité au mystère célébré

Le mystère du Christ doit demeurer le centre et le critère de toute adaptation. Les formes culturelles adoptées dans les célébrations ne doivent ni remplacer ni obscurcir le Mystère. Elles doivent au contraire favoriser la rencontre avec Dieu sans altérer sa Révélation définitive, accomplie dans la personne de Jésus-Christ.

C'est pourquoi *Varietates legitimae* affirme :

« Le processus d'inculturation doit préserver l'unité substantielle du rite romain. Cette unité s'exprime actuellement dans les éditions typiques des livres liturgiques publiées par l'autorité des Souverains Pontifes, ainsi que dans les livres liturgiques approuvés par les conférences épiscopales pour leurs territoires respectifs et confirmés par le Siège Apostolique. L'œuvre d'inculturation ne prévoit pas la création de nouvelles familles de rites ; elle répond aux besoins d'une culture particulière et conduit à des adaptations qui demeurent partie intégrante du rite romain » (*Varietates legitimae*, 36).

Il est particulièrement important de rappeler cela aujourd'hui, alors qu'il existe parfois le risque de confondre l'inculturation avec une expérimentation arbitraire ou avec une créativité imaginative — parfois débridée — dépourvue de règles (cf. *Desiderio desideravi*, 48). La liturgie n'appartient ni à un célébrant individuel, ni à un groupe particulier, ni à une sensibilité culturelle isolée. Les actions liturgiques ne sont pas des actions privées, mais des célébrations de l'Église elle-même, qui est le sacrement de l'unité, c'est-à-dire le peuple saint rassemblé et ordonné sous l'autorité des évêques, dans la communion avec le Pape. Les actions liturgiques appartiennent donc à tout le Corps de l'Église ; elles le manifestent et l'affectent (cf. can. 837 § 1 CIC).

c) La dimension ecclésiale

L'inculturation n'est pas une initiative individuelle ou locale isolée ; elle est un acte d'amour que l'Église accomplit au service de l'Évangile et des cultures, dans l'obéissance au commandement du Seigneur : « Allez donc ! De toutes les nations faites des disciples, les baptisant au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit » (Mt 28, 19).

L'inculturation se réalise dans la communion avec l'Église, dans le dialogue avec les pasteurs, avec l'ensemble de la tradition ecclésiale, avec les fidèles ainsi qu'avec les experts des cultures concernées.

« Les adaptations du rite romain, même dans le domaine de l'inculturation, dépendent entièrement de l'autorité de l'Église. Cette autorité appartient au Siège Apostolique, qui l'exerce par l'intermédiaire du Dicastère pour le Culte divin et la Discipline des Sacrements ; elle appartient également, dans les limites fixées par le droit, aux conférences épiscopales et à l'évêque diocésain. "Personne d'autre, même prêtre, ne peut, de sa propre initiative, ajouter, enlever ou changer quoi que ce soit dans la liturgie." L'inculturation n'est pas laissée à l'initiative personnelle des célébrants ni à l'initiative collective d'une assemblée » (*Varietates legitimae*, 37).

Au cours de son récent Voyage apostolique en Afrique, le pape Léon XIV a également rappelé aux fidèles :

« Nous devons toujours demeurer vigilants à l'égard de certaines formes de religiosité traditionnelle qui appartiennent certes aux racines de votre culture, mais qui risquent en même temps d'introduire une confusion entre des éléments magiques et superstitieux qui n'aident pas votre cheminement spirituel. Demeurez fidèles à l'enseignement de l'Église, faites confiance à vos pasteurs et gardez votre regard fixé sur Jésus, qui se révèle dans la Parole et dans l'Eucharistie » (Homélie de Sa Sainteté, Kilamba, Angola, 19 avril 2026).

La véritable inculturation naît au sein de l'Église à travers un discernement multidimensionnel.

d) La réflexion théologique et la formation permanente

Avant toute chose, l'inculturation exige une réflexion théologique sérieuse et approfondie.

« Dans l'analyse d'une action liturgique en vue de son inculturation, il est nécessaire de prendre en considération la valeur traditionnelle des éléments qui la composent, et en particulier leur origine biblique ou patristique, car il ne suffit pas de distinguer entre ce qui peut être modifié et ce qui est immuable » (*Varietates legitimae*, 38).

Les gestes liturgiques possèdent une profonde signification théologique qui ne peut être négligée. Avant d'intégrer un nouvel élément, il est nécessaire de comprendre pleinement la valeur des éléments rituels déjà présents dans le Rite romain, en gardant à l'esprit que tout élément culturel n'est

pas nécessairement compatible avec la foi chrétienne, avec la nature du Mystère célébré ou avec les structures rituelles préexistantes.

Il convient également de rappeler que l'adaptation liturgique n'est pas seulement le fruit d'une étude intellectuelle. Elle constitue un exercice de discernement spirituel et ecclésial qui requiert nécessairement une formation permanente, tant pour ceux qui sont chargés de mettre en œuvre l'inculturation que pour ceux qui sont appelés à assimiler ces nouveaux éléments dans le culte rendu à Dieu. Le pape François, citant Romano Guardini, l'a affirmé avec clarté : sans formation liturgique, « les réformes rituelles et textuelles ne serviront pas à grand-chose » (Desiderio desideravi, 34).

Une inculturation dépourvue d'une réflexion théologique adéquate et d'une véritable formation liturgique risque de se réduire à une série de modifications purement performatives, qui ne feraient que s'adapter aux tendances sociales contemporaines. Elle devrait au contraire devenir une force salvifique capable d'inspirer et de transformer la société.

5. L'Afrique: un terrain privilégié

Les Églises locales d'Afrique représentent aujourd'hui l'un des contextes les plus féconds pour le développement de l'inculturation liturgique. La richesse symbolique des cultures africaines, la place centrale du corps, le sens de la communauté, ainsi que le sens du sacré et de la célébration, constituent un terrain privilégié pour une liturgie vivante et participative.

Dans de nombreuses communautés africaines, la célébration liturgique n'est pas perçue comme un simple acte formel, mais comme un événement total qui engage la personne tout entière : le corps, les émotions, les relations, les souvenirs et les espérances. Le chant, la danse, le rythme, le silence et les gestes rituels sont des langages naturels à travers lesquels le mystère chrétien trouve une expression authentique. Cette sensibilité constitue un don extraordinaire pour toute l'Église, en nous rappelant que la participation corporelle n'est pas un élément marginal : l'être humain rend un culte à Dieu avec tout son être.

Les expériences réalisées dans divers pays africains montrent que l'inculturation, lorsqu'elle est correctement guidée, ne rend pas seulement la liturgie plus accessible, mais contribue également à une évangélisation plus profonde. Elle permet aux fidèles de reconnaître que l'Évangile n'est pas étranger à leur identité, mais qu'il en est l'accomplissement.

Les processus d'inculturation requièrent du temps, de l'étude, de la prière, de l'expérimentation et de l'évaluation. Ils ne peuvent être ni improvisés ni imposés. Les communautés en prière doivent être accompagnées avec prudence et sagesse pastorale dans leur croissance spirituelle, leur maturation ecclésiale et une conscience toujours plus vive de l'importance du mystère célébré.

Saint Augustin, dans son sermon de Noël sur l'« admirable échange », évoque également le mystère de la Transfiguration :

« Afin d'offrir aux hommes quelqu'un qu'ils puissent voir et quelqu'un qu'ils puissent véritablement suivre, Dieu s'est fait homme. Puis, alors qu'il vivait déjà parmi les hommes et qu'il se tenait avec les trois apôtres qu'il avait conduits à l'écart dans un lieu retiré, il resplendit soudain devant eux, éclatant de la gloire divine, que les apôtres présents pouvaient à peine contempler en raison de la faiblesse de leurs sens humains » (Sermon 371, 2).

L'inculturation authentique suit cette même dynamique : elle entre humblement dans la vie d'un peuple et, avec le temps, permet à la gloire du Christ de resplendir toujours plus clairement.

Votre travail et votre réflexion au cours des prochains jours revêtent une grande importance. Je vous encourage à poursuivre avec patience et profondeur l'étude de l'Instruction *Varietates legitimæ*, qui demeure un texte fondamental pour comprendre le sens authentique de l'inculturation liturgique. Je vous invite également à étudier les grands précédents historiques de l'inculturation dans la vie de l'Église : le passage du christianisme dans le monde grec puis dans le monde latin ; sa rencontre avec les cultures des Amériques ; ainsi que l'œuvre missionnaire de Matteo Ricci et de Roberto de Nobili. Ceux-ci ont cherché à comprendre en profondeur les cultures qu'ils rencontraient sans trahir l'Évangile ni appauvrir la foi de l'Église. Leur exemple et leur œuvre peuvent éclairer votre propre chemin d'inculturation.

Je prie afin que votre travail aide toujours davantage les Églises d'Afrique à célébrer le mystère du Christ dans la fidélité à la tradition de l'Église et dans l'authentique richesse des cultures de vos peuples. Que la liturgie devienne véritablement le lieu où le Verbe continue de demeurer parmi les hommes et où les peuples peuvent encore contempler sa gloire.

Reconnaissants pour cette initiative, nous confions chacun d'entre vous, participants au Deuxième Congrès des Liturgistes africains à Kurasini, en Tanzanie, à la Bienheureuse Vierge Marie, Reine de Kawekamo.

Du Vatican, le 29 juin 2026
Solennité des saints Pierre et Paul

Arthur Cardinal Roche
Préfet